

IA et géopolitique : de la conquête des territoires à celle des esprits



GBR Patrick PERROT

*Coordonnateur Intelligence Artificielle
Gendarmerie Nationale*

Depuis la fin du bloc soviétique, il est difficile de modéliser, dans la durée, l'évolution géopolitique des relations internationales. Le monde a pu être multipolaire, bipolaire, unipolaire ou encore tri polaire à l'issue de la guerre froide témoignant d'une réelle difficulté à se stabiliser. Cette instabilité demeure aujourd'hui encore et se voit même bouleversée par de nouveaux acteurs : les géants du numérique. Face à ce monde en mutation, il est une garantie pour l'avenir, c'est l'influence de l'intelligence artificielle sur la géopolitique. Même si elle ne s'est pas encore totalement matérialisée, les prémices sont sous nos yeux et nous pouvons paraphraser la formule d'Alain Peyrefitte en s'interrogeant sur ce qu'il adviendra « quand l'intelligence artificielle s'éveillera ? »

« Celui qui deviendra leader en ce domaine (intelligence artificielle) sera le maître du monde. Et, il est fortement indésirable que quelqu'un obtienne un monopole dans ce domaine » proclamait un certain Vladimir Poutine lors d'une conférence sur

les nouvelles technologies en 2017. Dans le même temps, Elon Musk, fondateur de Space-X, annonçait sur twitter, qu'il ne possédait pas alors : « la lutte entre nations pour la supériorité en matière d'IA causera probablement la troisième guerre mondiale ». Si nous ne sommes pas encore entrés dans cette troisième guerre mondiale, nous pouvons constater l'évolution de la géopolitique qui, aujourd'hui, pourrait ne pas tant concerner la conquête des territoires que le contrôle des populations.

Une suprématie des États sujette à caution

L'intelligence artificielle commence à bousculer la souveraineté des États par l'influence d'acteurs privés capables de concurrencer une hiérarchie internationale qui ne parvient pas à se stabiliser dans les domaines militaires, économiques ou sociétaux. Nous sommes dans une période de transition où la suprématie des États est disputée par le pouvoir de multinationales. L'hégémonie des grands acteurs du numérique tend progressivement vers une déconstruction des États-nations en vue de proposer un modèle où la notion même de territoire s'efface. Le retour à une forme de nationalisme dans nombre de pays, qui apparaît comme une réaction à des changements trop rapides et témoigne d'une difficulté à se projeter, ne doit pas masquer la perte du sentiment national et de la notion de territorialité qui habite de nombreux esprits.

L'appartenance à un territoire pourrait ne plus constituer le terreau des relations internationales, celles-ci sont effet bouleversées par l'intelligence artificielle qui exploite une ressource extra-territoriale : la donnée. Chaque seconde, des

milliards de données personnelles sont collectées sur les diverses habitudes et comportements de la population allant de nos routines commerciales (collecte de nos achats) ou de mobilité (géolocalisation) à nos caractéristiques physiologiques (rythmes du sommeil, battements cardiaques...). Ces données seraient analysées pour répondre aux mieux à nos besoins et nous aider dans nos choix. Mais de quel choix s'agit-il dès lors que celui-ci est guidé par un moteur de recommandations ? L'IA est utilisée par Google, Amazon, Netflix, Facebook mais aussi Alibaba, Tencent, Baidu et autres pour modéliser nos habitudes individuelles à des fins commerciales en nous proposant des livres, des films, des produits, des services qui pourraient nous correspondre. C'est ainsi que progressivement se dessine le risque de contrôler le libre arbitre comme l'ouverture d'esprit des utilisateurs. Simplifier la vie des utilisateurs peut aussi générer une simplification de leur capacité à réfléchir comme à décider. Par l'IA, il est possible de rendre les véhicules autonomes tout comme les humains dépendants. En exploitant l'IA, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) délimitent les contours de ce qui doit être regardé, lu ou acheté et par qui. Elles fixent en quelque sorte le niveau moyen de la culture populaire. Ainsi, les plateformes du web se comportent comme des « influenceurs » dans un but marketing mais cela peut aussi dépasser ce périmètre pour s'étendre à la sphère politique. C'est ainsi que certains réseaux sociaux sont particulièrement utilisés pour diffuser du contenu voire de la propagande capable d'influencer les relations internationales comme de bousculer les équilibres. Gardons-nous d'imaginer que ce phénomène est récent. Il est manifeste que les réseaux sociaux ont joué un rôle de catalyseur du ou plutôt des printemps arabes. Et souvenons-nous également, qu'en 2009 est apparu l'expression de « révolution twitter » pour illustrer la contestation en réaction à la réélection du président iranien, Mahmoud Ahmadinejad. Les médias sociaux sont aujourd'hui un paramètre à prendre en compte

dans la mobilisation des acteurs, la coordination des actions et la stratégie des leaders de mouvements politiques. « Sans Twitter, je ne serai probablement pas là. J'ai près de cent millions d'abonnés sur Facebook, Twitter et Instagram. J'ai mon propre média, je n'ai pas besoin de m'en remettre aux faux médias » proclamait l'ex-Président des États-Unis, Donald Trump. Les réseaux sociaux sont partie intégrante dans la stratégie de conquête du pouvoir pour promouvoir comme pour discréditer, tel que l'a parfaitement illustré la campagne électorale de 2016 aux États-Unis. Et, l'intelligence artificielle exploitée par l'homme est celle qui permet d'analyser les réseaux et de cibler les actions à mener. Le scandale de « Cambridge Analytica » a révélé l'utilisation de l'IA dans l'exploitation et l'analyse des données d'utilisateurs de Facebook à des fins politiques. Il est aussi possible par l'analyse sémantique de programmer des « bots » militants. L'ingérence russe dans les élections américaines n'en est que la face visible de l'iceberg. « Nous nous sommes ingérés, nous le faisons et nous allons continuer de le faire. Avec précaution, précision, de façon chirurgicale, d'une manière qui nous est propre. » affirmait d'Evguéni Prigojine, un proche de Vladimir Poutine. L'intelligence artificielle permet l'ingérence ciblée des attaques cyber. Dans les années à venir, la manipulation de l'information va aussi voir ses possibilités démultipliées par le développement des « deepfakes » qui transforment la réalité tout en conservant un niveau de crédibilité très puissant.

La collecte de la donnée, moteur de l'IA

Conquérir la donnée est ainsi un enjeu plus important que la conquête des territoires dans l'ambition des géants du Web parce qu'au-delà des espaces, elle permet par l'intelligence artificielle de cibler les populations. L'information, qui est devenue un élément indispensable à l'exercice de la politique, repose sur une exploitation de la donnée ce qu'ont parfaitement intégré Google, Meta, Yandex, Baidu, ou d'autres acteurs même moins importants du

Web. Le modèle adopté est à la fois simple et astucieux car la collecte des données individuelles coûte peu et rapporte beaucoup. Il s'agit d'offrir au particulier un certain nombre de services et d'outils, rendus indispensables, en échange de la captation de ses données individuelles. L'habileté réside dans la capacité à collecter cette donnée avec un consentement, a priori explicite mais malheureusement pas toujours conscient, de l'utilisateur. Le modèle est ainsi d'autant plus intéressant qu'il est non seulement peu coûteux mais qu'il peut même être bénéficiaire à travers les annonces publicitaires. Nombreuses sont les applications délivrant quotidiennement leur déluge d'informations et de publicités en échange de services « gratuits » : moteur de recherche d'informations, de recommandations de biens et de services, de messagerie, de partage, d'édition collaborative de documents, de réseaux sociaux, de navigation ou encore de guidages routiers. « Si c'est gratuit, c'est que le produit c'est vous » confirme l'adage devenu populaire dans l'industrie du numérique. Nous sommes à la fois la cible des annonces publicitaires présentes qui financent les services gratuits et la source qui alimente les moteurs d'intelligence artificielle.

L'autre façon de collecter de la donnée pour ces géants du numérique est le rachat des « start-up ». Ce rachat a certes vocation à enrichir le panel des applications mais aussi à capter la base de données des utilisateurs. Ces entreprises agiles, capables d'émerger comme de disparaître à une vitesse éclair, constituent le moteur de l'innovation directement opérationnel alors que les centres de recherche des GAFAM ou BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) s'engagent sur une vision à long terme qui bouleversera les relations internationales comme l'humanité dans sa globalité.

« The code is Law » selon Lawrence Lessig

Les géants du numérique occupent donc bien une place prépondérante par les outils qu'ils ont su

créer, comme par la donnée qu'ils savent collecter. Mais, il existe un autre vecteur qui permet aussi d'étendre son hégémonie en toute discrétion : la mise à disposition d'applications via l'« open source ». Mettre à disposition son code comme ses données est aussi un moyen pertinent pour les géants du Web de mieux contrôler les populations. Il s'agit certes d'une belle idée de partages et d'échanges qui permet à chacun de profiter des avancées scientifiques mais cela peut aussi être un moyen d'imposer ses codes comme d'altérer la capacité de réflexion et de découverte. Récemment GPT-3, un chatbot, particulièrement performant, a été mis à disposition de tous par OpenAI, pour la génération de textes à la demande, sur le sujet qui vous intéresse. Le résultat est étonnant de pertinence : nous n'avons donc plus vraiment besoin de réfléchir, OpenAI nous apportera la solution sous la forme de rapports écrits aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Et il va même plus loin, car il est capable de coder des applications à la demande et de proposer des formes créatives. Celui qui propose son code impose une méthode de raisonnement et conserve un temps d'avance sur ses adversaires. C'est en quelque sorte ce que Lawrence Lessig avait anticipé en affirmant en 2000 : « code is law ».

Cette formule est mise en œuvre par les géants du Web qui, non seulement fournissent le code mais s'attachent également à en réguler l'exploitation. C'est ainsi qu'en 2016 déjà, des multinationales du numérique ont créé un partenariat pour l'intelligence artificielle au profit des citoyens et de la société : « Partnership on Artificial Intelligence to Benefit People and Society ». Rassemblant plus de 80 membres, l'objectif était de publier des recommandations quant à l'usage de l'intelligence artificielle.

N'est-ce pas là une façon pour les acteurs de la sphère privée, non seulement d'imposer le code mais aussi d'imposer la régulation de son usage ?

La donnée, le code et la régulation sont trois volets

essentiels à protéger par les États pour tenter de conserver une souveraineté numérique. Malheureusement, le processus de collecte des données mis en œuvre par les GAFAM contourne la protection des données étatiques, l'open source distribue le savoir, un savoir non assuré qui pouvait en d'autres temps être garantie au sein des États, et la régulation, qui reposait aussi sur des instances internationales, et qui échappe progressivement aux États. Il sera essentiel dans les années à venir de s'interroger sur le sanctuaire de la donnée régaliennne qui doit être protégé et non délivré vers des plateformes d' « open data ». Il en est de même pour l' « open source » où il s'agit de savoir ce que l'on utilise et savoir ce que l'on partage en mesurant les impacts à long terme.

Le rapprochement inéluctable des États vers la sphère privée

Que reste-il alors aux États ? Pour exister, la solution réside, comme nous pouvons le constater aux États-Unis, en Chine ou en Russie, sous des formes différentes, à un rapprochement entre l'État et les multinationales du numérique. Après avoir permis le développement à une vitesse exponentielle de ses BATX, la Chine en contrôle l'expansion et s'assure que le gouvernement ne souffre d'aucune critique de la part de ces entreprises. Lorsque cela arrive, le rappel de la puissance du gouvernement peut être immédiat, comme l'a expérimenté Jack Ma, le puissant fondateur d'Alibaba. Cette approche autoritaire transfère le pouvoir de contrôle à disposition des sociétés vers les gouvernements. Le modèle russe est très proche de celui de la Chine.

Outre-Atlantique, la proximité entre le pouvoir étatique et les GAFAM est aussi une réalité. Même si l'oligopole de ces entreprises est souvent contesté, il est devenu un vecteur de souveraineté difficile à remettre en cause. Les États-Unis n'ont d'autres choix aujourd'hui que de s'associer aux acteurs privés du numérique. La question demeure

alors de savoir jusqu'où peut aller cette dépendance. La NASA travaille avec Elon Musk pour poursuivre l'aventure spatiale. Aujourd'hui, dissoudre Google, Amazon ou Facebook, c'est assurément perdre un avantage économique et potentiellement prendre le risque de compromettre sa souveraineté. Pour que celle-ci n'échappe pas aux responsables politiques, le choix de la Maison Blanche est d'associer aux décisions gouvernementales de grands noms du numérique jusqu'au jour, peut-être pas si lointain, de l'élection à la présidence d'un Mark Zuckerberg, d'un Elon Musk ou de l'un de leurs homologues. Et ce, en dépit des travaux de régulation menés par le gouvernement américain qui s'attaquent essentiellement aux enjeux de la libre concurrence.

Le choix qui s'impose aujourd'hui aux États est donc de s'associer aux acteurs du mode privé avec l'espoir de ne pas en être totalement dépendant ou de développer une stratégie offensive en matière d'intelligence artificielle en évitant de ralentir l'innovation et le développement économique interne et en s'engageant dans une co-production responsable, garante de leur autonomie. Le chemin est donc très étroit et il est évident que les services publics n'ont pas la puissance de développement du monde privé mais ils ont aujourd'hui une responsabilité qui les oblige en matière de gouvernance. Il ne s'agit pas de développer l'unique axe de la régulation car celui-ci se verra contourné et dépassé par une technologie qui a, depuis quelques années, dépassé le taux de croissance de la loi de Moore. Il s'agit d'aborder l'intelligence artificielle par la régulation certes, mais aussi par la technologie, la recherche et l'éducation. Apprendre à comprendre est essentiel pour permettre au citoyen un choix éclairé dans la construction du monde de demain et dans la protection de son libre arbitre.

Nous sommes ainsi entrés dans une période où la traduction du pouvoir économique en pouvoir politique n'a peut-être jamais été aussi présente et où le risque d'un contrôle des populations par

l'utilisation de l'intelligence artificielle exploitée à des fins privées ne peut être ignoré. L'ambition à terme pourrait ne plus être la conquête des territoires mais bien la maîtrise et le contrôle des populations pour des finalités qui tendent de plus en plus vers des objectifs politiques et de stratégie internationale. L'intelligence artificielle, qui modifie déjà les relations sociales entre les individus et pourrait engendrer une nouvelle forme de civilisation, déstabilise les formes classiques de la géopolitique dont l'origine étymologique renvoie à une « science » humaine qui analyse les implications politiques de la géographie sur les populations. Or, l'humain en exploitant l'intelligence artificielle ne s'empare pas des territoires mais plutôt des données pour, non plus analyser la répercussion d'une quelconque géographie sur les individus mais pour les contrôler indépendamment de leur territoire. L'intelligence artificielle n'est pas aujourd'hui l'apanage des États mais plutôt celle de géants privés tels les GAFAM ou leurs homologues russes et chinois qui ne présentent que peu de garanties quant à la protection des citoyens et à leurs libertés individuelles.

La solution pour les États est de s'engager dans une politique ambitieuse et offensive de suprématie des systèmes d'information et de maîtrise de l'intelligence artificielle qui ne cessera d'accélérer son emprise à la vitesse du développement de l'informatique quantique et des réseaux 5G et bientôt 6G. A la réserve près que ces États soient responsables et non autoritaires, c'est un pari qui, sur le long terme, est pour le citoyen parfois difficile à prendre.

La forme que prendra la géopolitique dans les dix années à venir sera déterminante d'un nouvel ordre international et c'est aujourd'hui que cela se décide entre une souveraineté du monde privé ou de la sphère étatique. Nous pouvons être au crépuscule d'une géopolitique fondée sur les États et sur l'influence des territoires, nous pouvons être à l'aube d'une ère nouvelle où les acteurs privés

s'emparent de l'information par l'intelligence artificielle, pour demain peut-être, maîtriser l'esprit comme le futur de l'humanité.